Pierre BONTEMPS - Claude ECKHARDT

La protection de la montagne est un des objectifs statutaires du C.A.F. Être membre du Club implique l'adhésion à ses statuts et la possibilité offerte à tous de participer aux actions organisées, en leur nom, pour la sauvegarde du milieu montagnard.

REFUGES ET ENVIRONNEMENT

Malgré un brouillard à couper à l'opinel, impossible d'ignorer que nous étions bientôt arrivés au refuge. Non seulement le sentier entamait les traditionnels lacets plus raides, mais surtout des effluves de plus en plus puissantes confirmaient l'approche des lieux. Bien qu'épisodique, la forte concentration d'individus n'ayant pas la patience d'attendre leur tour devant les toilettes du refuge et préférant l'ambiance bucolique des alentours empreignait violemment le territoire. Mais quelle idée de provoquer de telles concentrations! L'ambiance chaleureuse des locaux, tenus de façon impeccable, fit vite oublier le problème. Que c'est agréable de séjourner en des lieux intacts et propres! Nous avons remercié le gardien, aimable mais ferme, d'y veiller avec autant d'attention. Le lendemain, nous avons réussi une course magnifique. Le bruit de moteur de quelques avions – d'autant plus bruyants qu'ils étaient petits - tournant et retournant alentour dans le massif nous avait gênés et irrités, mais il faisait si beau. Nous avons d'ailleurs à cette occasion pris conscience que la bière consommée la veille au refuge avait dû être montée par hélico. On aurait pu s'en passer au fond de cette bière, la soupe était excellente et la tisane au moins aussi désaltérante.

Des refuges : pourquoi?

Les refuges facilitent l'accès de la montagne. Ils permettent le développement d'activités sportives et de loisirs et favorisent la connaissance de cet extraordinaire milieu naturel. Le Club alpin s'est assigné pour but dès 1874 « de faciliter et de propager la connaissance exacte des montagnes de la France et des pays limitrophes... par la construction ou l'amélioration des refuges et des sentiers... (statuts de 1874, art. 1). Rien d'étonnant à ce qu'il gère aujourd'hui un réseau de refuges en moyenne et haute montagne. Mais faciliter l'accès à la montagne provoque une augmentation notable de la fréquentation touristique de zones écologiquement fragiles.

Des solutions sont trouvées au cas par cas, en fonction de l'emplacement, de l'environnement immédiat, de la taille, de la conception, de l'équipement et enfin de la gestion de chaque refuge et de chaque projet d'implantation ou de modification. En d'autres termes, il convient dans chaque cas d'examiner l'impact qu'aura le refuge d'une part du fait de son implantation dans un paysage donné, et d'autre part du fait de son utilisation.

Des refuges : comment?

La qualité architecturale du bâtiment est importante car le refuge se situe dans un environnement montagnard beau et sensible, souvent sur une butte ou un épaulement à l'écart des zones avalancheuses. Le bâtiment et les matériaux utilisés se doivent d'être en harmonie avec le milieu, ce qui n'empêche pas

Refuge d'Envers des Aiguilles (2523 m).

l'originalité. Une architecture moderne bien intégrée au site peut s'avérer plus belle qu'une construction traditionnelle aux formes et aux couleurs mal adaptées.
Les installations annexes doivent être soignées et ne pas être des balafres dans le paysage. Les conduites d'eau (en particulier des eaux usées), les câbles des éventuels monte-charge, les lignes électriques et téléphoniques, les chemins d'accès doivent être discrets. L'installation de panneaux solaires doit faire l'objet d'une étude préalable approfondie en raison des impératifs d'orientation et d'inclinaison et ce, afin qu'ils s'intègrent le mieux possible au site. Et que penser des cicatrices laissées par les travaux!
Quand aux accès, l'usage veut qu'ils soient bien signalés sans pour autant être agressifs; les excès de peintures sont à proscrire. Laissons à ceux qui le souhaitent le plaisir de chercher et de trouver eux-mêmes le chemin sans être mené par la main d'un signal à un autre, fûts bariolés ou panneaux surdimensionnés.

Un fonctionnement délicat

La vie en refuge pose des problèmes spécifiques liés aux contraintes du milieu; de la qualité de leur résolution dépend la sauvegarde de l'environnement alentour. Les refuges les plus fréquentés ne sont d'ailleurs pas forcément les plus problématiques, car la fréquentation permet de déployer des techniques nécessitant des conditions minimales de « roulement ». Mais surtout l'abcès de fixation ainsi constitué permet de « gérer » la pollution alors qu'une absence d'infrastructure sur un site prestigieux conduirait à une « pollution sauvage ». Le triste exemple des camps de base himalayens ou andins en est une illustration. Il ne faut pas pour autant systématiser le raisonnement. La construction d'abri-bivouac en très haute altitude ne pourrait que pénaliser l'environnement. Le nombre réduit d'alpinistes susceptibles de réaliser une course de très grande envergure sans logistique est une garantie pour la montagne. Il faut laisser s'opérer une sélection naturelle! Il n'en reste pas moins que la vie quotidienne en refuge pose des problèmes délicats à résoudre. L'évacuation des eaux usées et déchets organiques est le plus préoccupant car les risques de pollution des sources des villages avoisinants sont réels et le système d'épuration idéal reste « à inventer ». Actuellement, les solutions sont multiples, elles dépendent de la géologie du terrain, de l'importance de la fréquentation, des périodes d'utilisation, des possibilités d'approvisionnement en eau courante.

Sauvons la forêt de Saou

Jeune, ancien, homme, femme, amoureux de la Drôme, qui n'a pas eu un jour le coup de cœur pour la forêt de Saou à l'occasion d'une balade, d'un pique-nique, d'une sortie aux champignons?...
2500 hectares de bois de chênes et de hêtres, entourés de falaises blanches qui se dressent comme un immense paquebot entre Drôme et Roubion. 2500 hectares qui appartiennent solidement à l'histoire des Drômois, 2500 hectares du fabuleux patrimoine vivant de la Drôme.
Après cinq années d'exploitation forestière qui ont déjà gravement altéré les paysages familiers, les propriétaires parisiens financièrement déçus proposent de transformer la forêt en une immense chasse privée (dont 1 000 hectares totalement grillagés) avec accès interdit ou payant sur l'ensemble du domaine. Seule la mobilisation de tous les citoyens concernés permettra de faire obstacle à ce projet.

Des refuges : où?

La politique d'implantation des refuges par le Club alpin français correspond à une éthique, elle a été définie dès 1976 dans la « Charte des glaciers et des alpages ». La montagne doit rester un terrain d'aventure. Des améliorations doivent être apportées (capacité d'accueil, confort, propreté, respect de l'environnement). En 1989, la sous-section du Club alpin français de La Grave, après une étude approfondie sur l'implantation éventuelle d'un refuge aux Enfetchores, en Oisans, a eu le courage d'abandonner le projet pour rester en accord avec les principes.
En outre, les refuges doivent être adaptés à leur fonction. La montagne ne peut digérer un nombre illimité de cordées. Les refuges, instrument de découverte, ne peuvent être que des compromis; leur implantation optimum doit préserver des secteurs entiers de la montagne.
A ce jour, le Club alpin français a su dans la plupart des cas trouver un juste compromis. Un programme ambitieux en cours de réalisation devrait à terme remédier aux erreurs du passé.

Claude ECKHARDT

Refuge de Vallonpierre (2 273 m). *C.A.F. Gap.*